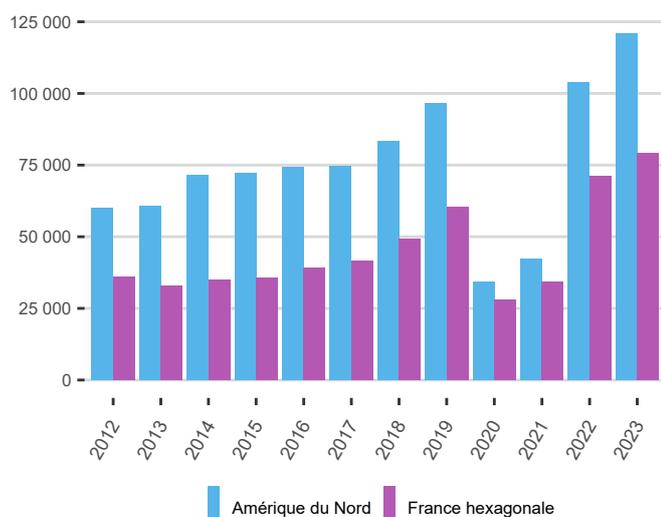


## Le bilan du tourisme de l'année 2023

En 2023, la Polynésie française a accueilli 261 813 touristes contre 218 750 en 2022 et 236 650 en 2019. C'est la première fois que ce niveau record de fréquentation touristique est atteint. Parmi eux, 17 % sont des croisiéristes et 83 % sont des touristes en hébergement terrestre (+ 24 % sur un an). Les touristes nord-américains restent majoritaires en représentant 46 % des effectifs de l'année, suivis par ceux originaires de l'Hexagone avec 30 % de parts de marché. Cette forte croissance des touristes en hébergement terrestre s'explique par la bonne tenue du tourisme terrestre non marchand (11 % des effectifs totaux) et marchand (72 % des effectifs totaux) qui sont respectivement en hausse de 20 % et 25 % sur un an.

### Trois touristes sur quatre sont originaires d'Amérique du Nord et de France hexagonale

Fig. 1. Évolution du nombre de touristes nord-américains et français par année



Source : ISPF - Enquêtes de fréquentation touristique

Pour la première fois de son histoire touristique, la Polynésie française a accueilli plus de 260 000 touristes sur une année. Cette fréquentation est concentrée sur les deux premiers marchés émetteurs, l'Amérique du Nord et la France hexagonale, qui regroupent trois quarts des effectifs et contribuent ensemble pour 11,5 points à l'évolution globale (+ 20 %). Les touristes originaires d'Amérique du Nord représentent 46 % des effectifs touristiques totaux et progressent de 16 % sur un an. Deuxième clientèle avec 30 % de parts de marché, les touristes français sont aussi plus nombreux (+ 11 % sur un an). Pour ces deux marchés, la fréquentation est supérieure à celle de 2019, tout comme celle de la clientèle originaire du Pacifique (+ 55 % sur un an) qui profite du rebond important des

arrivées de touristes originaires de Nouvelle-Zélande, d'Australie et de Nouvelle-Calédonie. Les autres marchés (Europe, Asie) progressent par rapport à 2022, mais ne retrouvent pas encore les niveaux de fréquentation de 2019. Ainsi, la clientèle européenne progresse de 24 % mais reste en dessous des 30 000 touristes annuels (32 500 touristes en 2019) pénalisée par les faibles effectifs des Italiens (deux tiers de ceux de 2019), des Russes (20 % de ceux de 2019), des Espagnols et des Anglais. Rouvert au début du quatrième trimestre 2023, les vols vers l'Asie et plus particulièrement vers le Japon ont permis à la Polynésie française d'accueillir 28 % de la fréquentation de 2019 et de représenter 2 % de parts de marché en 2023.

### La hausse du nombre de touristes en hébergement terrestre marchand porte la croissance

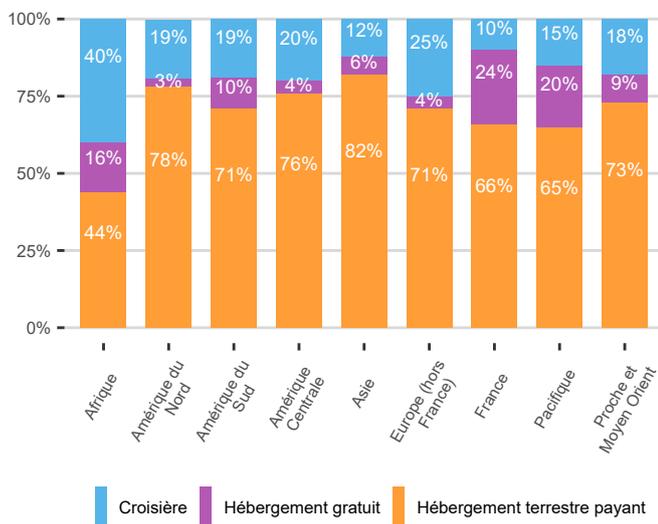
TABLE 1. Évolution de la fréquentation touristique

	2019	2020	2022	2023
<b>Nombre de touristes</b>	<b>236 642</b>	<b>77 017</b>	<b>218 750</b>	<b>261 813</b>
<i>Par type d'hébergement</i>				
Croisière	45 225	11 965	42 610	43 815
Terrestre	191 417	65 052	176 140	217 998
<i>Par mode d'hébergement</i>				
Marchand	209 383	66 385	194 602	232 934
Non marchand	27 259	10 632	24 148	28 879
<i>Par pays d'origine</i>				
États-Unis	85 225	31 555	91 543	108 761
France hexagonale	60 382	28 112	71 305	79 335
Autres	91 035	17 350	55 902	73 717
<b>Durée moyenne de séjour (jours)</b>	<b>14,9</b>	<b>18,2</b>	<b>17,1</b>	<b>17,1</b>
Hébergement marchand	13,0	15,5	15,2	14,0
Hébergement non marchand	29,6	34,6	32,0	30,2

Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique

En 2023, les touristes privilégiant l'hébergement terrestre marchand progressent de 24 % et contribuent pour 17 points à la croissance de la fréquentation touristique en Polynésie française. Cela représente 37 100 touristes supplémentaires sur un an. Les touristes en hébergement terrestre marchand représentent 72 % des effectifs touristiques totaux et sont composés essentiellement de nord-Américains (50 % de cette clientèle) et de Français (52 000 touristes et 28 % de parts de marché). Pour ces deux principaux marchés, la clientèle en hébergement terrestre marchand qui représente respectivement 78 % et 65 % de la fréquentation totale de ces marchés contribue respectivement pour 12 points et 3 points à la croissance annuelle du tourisme terrestre marchand. Ce type de tourisme progresse sur l'ensemble des grands marchés, qu'ils soient originaires d'Europe (+ 24 %) ou du Pacifique (+ 59 %). La durée moyenne de séjour en hébergement terrestre marchand se contracte de 1,3 jour à 13,4 jours et le nombre de nuitées touristiques est en hausse de 12 % et dépasse les 2,5 millions de nuitées.

**Fig. 2.** Répartition des touristes par type d'hébergement et région en 2023



Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique

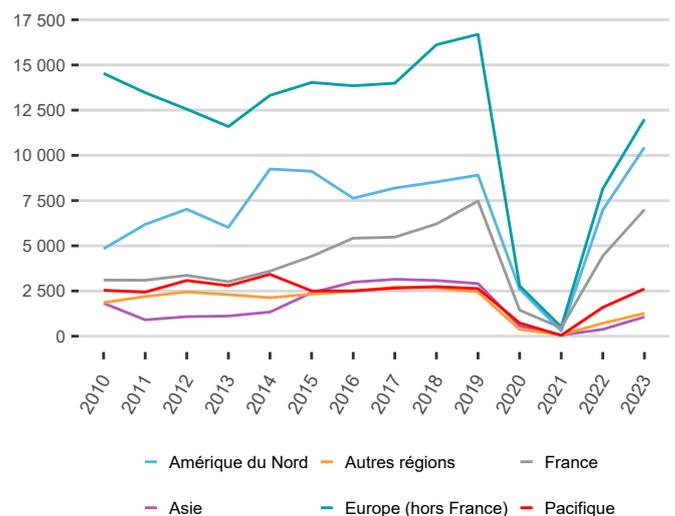
Deuxième type de tourisme en Polynésie française, le tourisme en hébergement flottant a su séduire 17 % de la clientèle de 2023, soit 43 800 croisiéristes (+ 3 %). Parmi les croisiéristes, 60 % ont embarqué à bord de navires de type « paquebot » et 40 % de type plaisance ou yachting. Parmi ces deux segments, la totalité de la hausse concerne la plaisance (1 200 touristes de plus sur un an, + 7 %). La durée moyenne de séjour en hébergement flottant baisse sur un an (16,6 jours contre 17 jours en 2022). Composé majoritairement de clients nord-américains (53 % de la clientèle en hébergement flottant en 2023) en baisse pour ce type de tourisme (- 9 %), c'est la bonne tenue de ce tourisme sur les autres marchés qui explique ce résultat positif. Troisième type de tourisme pratiqué pour un séjour en Polynésie française, le tourisme en hébergement non marchand continue de croître (+ 20 % de croissance) et représente 11 % de la clientèle de 2023. Ils sont ainsi 28 800 personnes à venir en Polynésie française sans prévoir d'hébergement marchand pendant leur séjour. Composé essentiellement de Français (deux tiers de cette clientèle) et de touristes originaires du Pacifique (17 % du

total non marchand), c'est le rebond sur ces marchés qui explique la hausse de cette clientèle. Avec une durée de séjour de 30,2 jours (- 1,8 jour sur un an) et malgré des effectifs plus réduits, le nombre de nuitées touristiques non marchandes (872 000 nuitées) est supérieur à celui du secteur flottant (728 000 nuitées).

### Le voyage en circuit international concerne 40 % des Européens (hors France hexagonale)

En 2023, le voyage vers la Polynésie française comme unique destination de vacances reste privilégié par 87 % de la clientèle totale. Si ce type de séjour est choisi par près de neuf touristes américains, français ou originaires du Pacifique sur dix, il ne concerne que 59 % des touristes européens. Ces derniers sont donc 40 % à intégrer la visite, d'au moins un autre pays, avant ou après leur séjour en Polynésie française. La clientèle en circuit progresse fortement (+ 55 %) portée par la croissance du nombre d'Européens et de Français qui contribue respectivement pour 17 points et 12 points au résultat. Ces touristes en circuit ont une durée de séjour moins longue que les touristes de destination (13 jours contre 16 jours) et explique 447 000 nuitées touristiques en 2023.

**Fig. 3.** Évolution des touristes en voyage de circuit international



Source : ISPF - Enquêtes de fréquentation touristique

### L'Amérique du Nord : encore et toujours premier marché émetteur du tourisme polynésien

En 2023, le marché nord-américain augmente une fois de plus ses effectifs pour la onzième année consécutive. Composé des États-Unis (112 000 touristes) et du Canada (8 800 touristes), la hausse de fréquentation (+ 16 % sur un an) repose exclusivement sur la clientèle des États-Unis (y compris Hawaï) avec 17 800 touristes supplémentaires car la clientèle canadienne recule de 8 % sur un an. Parmi la clientèle des États-Unis, ils sont 38 % à résider en Californie qui est l'État qui envoie le plus de touristes en Polynésie française alors qu'ils sont 3 % à venir de Hawaï, du Colorado, de Washington ou du Texas. Si la clientèle nord-américaine compose 50 % des touristes en hébergement flottant, ils sont 78 % à

choisir un séjour en hébergement terrestre marchand. Ces effectifs sont 25 % plus élevés qu'en 2022 et même 39 % de plus qu'en 2019. Avec une durée de séjour moyenne de 9 jours (- 1 jour par rapport à 2022), cette clientèle en hébergement terrestre marchande nord-américaine a consommé 847 000 nuitées (+ 12 % sur un an et + 31 % par rapport à 2019), soit 34 % des nuitées terrestres marchandes pour 49 % des effectifs totaux. Si les effectifs touristiques non marchands nord-américains suivent la tendance du marché américain (+ 23 % sur un an), ils ne représentent que 2,7 % des effectifs touristiques nord-américains. La croisière reste choisie par 23 400 Nord-Américains (- 9 % par rapport à 2022) pour 279 100 nuitées consommées (- 12 % et - 6 %). Au global, les touristes nord-américains restent moins de 10 jours en Polynésie française (9,8 jours), soit une baisse de 1 jour sur un an et de 0,6 jour par rapport à 2019. Ils sont âgés en moyenne de 44,8 ans avec un âge moyen pour les croisiéristes de 55,7 ans et de 42,2 ans pour ceux en hébergement terrestre payant. Plus d'un tiers des effectifs appartient aux catégories sociales les plus aisées (cadres ou chefs d'entreprise) et seulement 10 % sont des retraités ou retirés des affaires. Les vacances et les loisirs sont le principal motif de séjour pour 49 % de la clientèle nord-américaine.

### Le marché des touristes français à un niveau historique

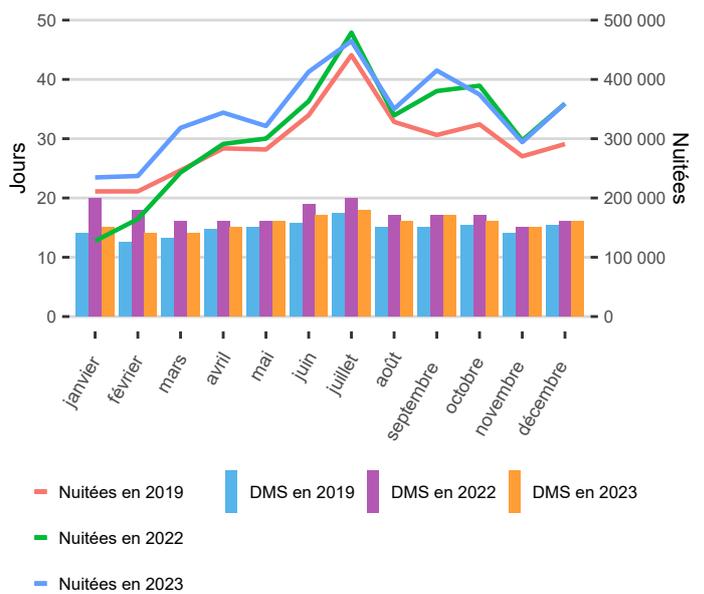
Les touristes originaires de France hexagonale n'ont jamais été aussi nombreux qu'en 2023 avec 79 335 touristes. Cette hausse lui permet de maintenir sa position de deuxième marché émetteur en Polynésie française et alimente l'ensemble des types de tourisme, qu'il soit marchand ou non, terrestre ou flottant. Cette clientèle représente 30 % des effectifs touristiques totaux et sa hausse en 2023 (+ 11 %) contribue pour 3,7 points au résultat annuel. Comme pour l'ensemble des marchés, les Français choisissent à 66 % le tourisme en hébergement terrestre marchand mais ils sont 19 % à passer un séjour en hébergement flottant. Le reste voyage dans le cadre d'un séjour non marchand.

Par mode d'hébergement, l'hôtellerie reste le premier choix pour un touriste français sur deux (+ 5 % sur un an). La location saisonnière qui connaît la plus forte progression (+ 31 % sur un an) est choisie par 18 % des Français. Le séjour incluant au moins une nuit en pension de famille concerne 36 % des touristes français (+ 12 % depuis 2022). L'hébergement flottant est choisi par 10 % de la clientèle française dont près de la moitié est sur un voilier. La durée moyenne de séjour de la clientèle de l'Hexagone recule de 0,6 jour sur un an, mais reste supérieure à l'ensemble des autres marchés (25,6 jours). Le nombre de nuitées touristiques croît de 9 % et s'établit à 2 030 000 nuitées, soit 49 % des nuitées touristiques annuelles polynésiennes. Plus de la moitié de ces nuitées est consommée en hébergement terrestre payant et le reste entre en hébergement non marchand (670 000 nuitées) et flottant (210 000 nuitées). La moyenne d'âge diminue sur un an à 42,9 ans avec deux tiers des touristes âgés entre 25 ans et 64 ans. Parmi ces Français, 33 % sont des cadres supérieurs ou des chefs d'entreprise et 17 % sont des retraités.

### Une durée moyenne de séjour qui s'est normalisée

Sur l'année 2023, 4 126 000 nuitées touristiques ont été consommées en Polynésie française, soit 11 % de plus qu'en 2022. Cette progression s'explique par la hausse des effectifs car la durée moyenne de séjour globale s'est réduite de 1,3 jour pour s'établir à 15,8 jours et retrouver, peu ou prou la durée moyenne de séjour de 2019 (14,9 jours). Dans le détail, la durée moyenne de séjour des touristes nord-américains est la seule à se contracter par rapport à 2019 (- 0,6 jour), alors que sur tous les autres marchés, elle est en hausse sur l'ensemble des hébergements.

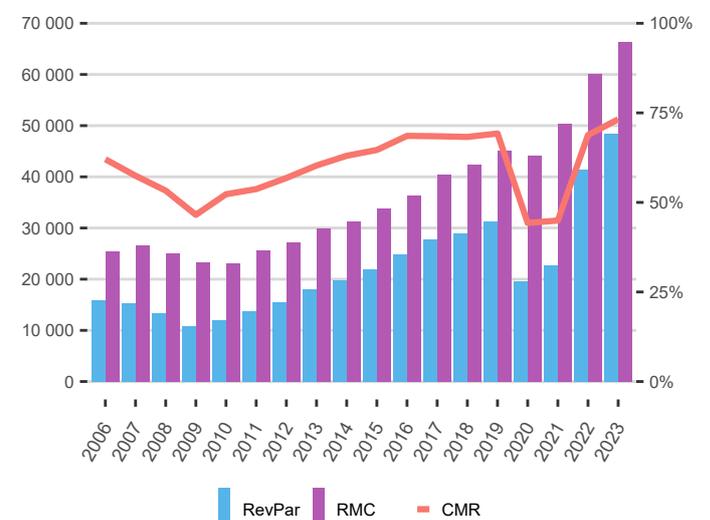
Fig. 4. Évolution du nombre de nuitées consommées et de la durée moyenne de séjour (DMS)



Source : ISPF - Enquêtes de fréquentation hôtelière

### Les indicateurs de gestion progressent dans l'hôtellerie internationale

Fig. 5. Évolution des indicateurs de gestion hôtelière



Source : ISPF - Enquêtes de fréquentation touristique

L'ensemble des indicateurs de gestion des hôtels de la Polynésie française progresse sur un an en 2023. Le prix moyen des chambres louées croît de 10 % à 66 300 F.CFP en 2023 (+ 47 % par rapport à 2019) et le taux de remplissage augmente de 4,4 points à 73,2 % en 2023. Cette hausse du prix moyen concerne l'ensemble des établissements hôteliers de Polynésie quelle que soit leur gamme ou la localisation.

### Hausse des ventes de chambres dans les Îles Du Vent et Bora Bora

En 2023, la fréquentation de la clientèle résidente représente 10 % des ventes dans l'hôtellerie internationale classée. A l'image des ventes vers les touristes internationaux (+ 8 % sur un an), les ventes vers les résidents augmentent de 5 % en 2023 par rapport à 2022. Cette hausse est portée par les ventes supplémentaires sur l'île de Tahiti (+ 25 %), alors que les achats dans tous les autres archipels sont stables ou en retrait. Au global, les ventes progressent dans les Îles Du Vent, Tahiti (+ 25 %) et Moorea (+ 3 %) avec les flux touristiques en hausse et contribuent pour 7 points au résultat global (+ 8 %). Ces deux îles regroupent 57 % des chambres hôtelières vendues en Polynésie française en 2023 pour 55 % de l'offre. Les ventes progressent aussi sur l'île de Bora Bora (+ 3 %) alors qu'elles se tassent pour les autres îles et archipels.

### Compensation du recul général de la France hexagonale par les États-Unis et les autres marchés émetteurs

Parmi la clientèle internationale, les ventes à destination des clientèles originaires des États-Unis (+ 9 %), du Pacifique (+ 58 %), d'Europe (+ 3 %) et des autres pays (+ 15 %) sont plus nombreuses. La clientèle résidente augmente également de 5 % sur un an, et cela représente au total 90 % des ventes. Ces marchés qui représentent respectivement 42 %, 5 %, 11 % et 10 % des ventes annuelles, compensent la forte baisse des ventes vers le marché français (- 7 %) qui explique une vente sur quatre dans les hôtels internationaux.

### La fréquentation en petite hôtellerie familiale et en location de vacances profite du rebond de fréquentation record

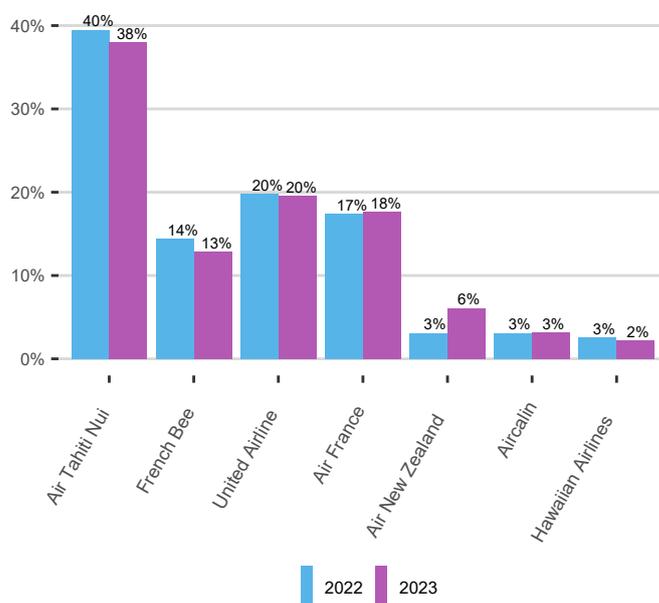
En 2023, 18 % de la clientèle touristique ont déclaré passer au moins une nuit dans une pension de famille, soit 47 000 touristes (+ 20 % sur un an) pour 40 000 en location saisonnière (+ 45 % sur un an) et 173 000 en hôtellerie. Les résultats dans les pensions de famille s'expliquent par les arrivées additionnelles françaises qui représentent 60 % de sa clientèle internationale conjuguée à la bonne tenue des ventes vers les marchés nord-américains (+ 25 %), européens (+ 35 %) et du Pacifique (+ 50 %) qui contribuent ensemble pour 11 points au résultat.

Du côté des locations saisonnières, la fréquentation touristique augmente de 45 % sur un an et elle est même deux fois plus nombreuse qu'en 2019, pour représenter 15 % des effectifs totaux. Si la clientèle française représente 36 % des effectifs (+ 29 % sur un an), c'est la clientèle nord-américaine (+ 50 % sur un an) qui regroupe 46 % des effectifs totaux de ce type d'hébergement.

### Le trafic aérien international accompagne le développement touristique

En 2023, le trafic aérien international sur l'aéroport de Tahiti-Faa'a croît par rapport à 2022 et 2019. Même si le nombre de compagnies aériennes reste similaire à 2022 et 2019, le nombre de passagers a fortement augmenté. Ce sont ainsi 1 740 vols internationaux qui ont été réalisés en 2023 contre 1 435 en 2022 et 1 560 en 2019, soit une hausse respective de 21 % et 12 %. L'offre en sièges augmente de 18 % sur un an et le nombre de passagers débarqués progresse de 22 % sur un an. Le coefficient moyen de remplissage des compagnies aériennes desservant la Polynésie française s'établit ainsi à 79 % en 2023, équivalant celui de 2019 et contre 75 % en 2022.

Fig. 6. Répartition des arrivées touristiques par compagnie aérienne



Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique

### Définitions

**Coefficient moyen de remplissage (CMR)** : exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

**Durée moyenne de séjour** : nuitées touristiques rapportées au nombre de touristes correspondants.

**Hébergement flottant** : hébergement sur un yacht, voilier, bateau de croisière.

**Hébergement terrestre** : par opposition à un hébergement flottant, hébergement qui n'est pas un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

**Hébergement marchand** : hébergement payant, comme un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme ou une location de vacances saisonnière.

**Hébergement non marchand** : hébergement non payant, en général un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

**Luxe, Grand tourisme ou Tourisme** : correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

**Nuitée touristique** : l'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.

**Revenu moyen par chambre louée (RMC)** : reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

**Revenu moyen par chambre disponible (RevPar)** : est obtenu en divisant la recette hébergement par le nombre de chambres disponibles ou en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

**Touriste** : visiteur qui passe au moins une nuit en Polynésie française dans un hébergement terrestre ou dans le cadre d'une croisière intra-polynésienne.

**Visiteur** : personne non-résidente qui fait un voyage en Polynésie française pour une durée comprise entre une nuit et un an. Les passagers en transit et les membres d'équipage sont exclus des visiteurs. Un visiteur est qualifié de touriste ou d'excursionniste.

## Sources

**Enquête de fréquentation hôtelière (EFH)** : l'ISPF est chargé de mener cette enquête depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours des compagnies aériennes. Pour tous les vols commerciaux atterrissant en Polynésie française, les voyageurs complètent une fiche touristique, qu'ils soient visiteurs ou résidents. Les informations collectées portent sur les caractéristiques des voyageurs et de leur séjour.

**Enquête de fréquentation touristique (EFT)** : l'ISPF est chargé de mener cette enquête depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours des hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers polynésiens répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF et les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette d'hébergement.

**Port autonome de Papeete** : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre les passagers et membres d'équipage. Cette source vient donc compléter la liste des visiteurs en Polynésie française arrivés par voie aérienne.

**Service du tourisme de la Polynésie française** : ce service est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.

## Bibliographie

Celia BUTSCHER, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1374 (octobre 2023) *Le bilan du tourisme de l'année 2022*

## Télécharger les données

 Toutes les données et les données complémentaires

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1447
<b>Auteur de la publication</b>	Celia BUTSCHER
<b>Rédactrice en chef</b>	Nadine RESNAY
<b>Directrice de la publication</b>	Nadine JOURDAN
<b>Dépot légal</b>	Décembre 2024
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370

